



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
MARITIME  
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest**  
Mission de coordination des politiques  
de la mer et du littoral

Nantes et Brest, le **16 NOV. 2021**  
N° 0-27222-2021/PREMAR\_ATLANT/AEM/NP

Madame la Ministre,

Suite aux dernières élections régionales et départementales, deux élus du Conseil régional de Bretagne ont cessé d'exercer les fonctions pour lesquels ils avaient été désignés au sein du Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique-Manche Ouest (CMF NAMO) et du Conseil National de la Mer et des Littoraux (CNML). Les autres élus de la façade siégeant en CNML ont été confirmés dans leurs fonctions (Mme Claire Hugues, vice-présidente du Conseil régional des Pays de la Loire) ou n'étaient pas concernés par ces élections.

Par courrier du 13 août 2021, le Président de la région Bretagne a désigné Monsieur Daniel Cueff, vice-président Mer et Littoral et Madame Gaël Le Meur, conseillère régionale, pour siéger en tant que titulaires au Conseil Maritime de Façade (CMF) Nord Atlantique-Manche Ouest. Il a également fait part de leur intérêt pour siéger au Conseil National de la Mer et des Littoraux (CNML) en tant que représentants élus du CMF.

En application du décret 2011-637 régissant la composition et la désignation des membres du CNML, nous avons sollicité l'accord des membres du CMF par consultation écrite du 26 octobre au 3 novembre, pour la désignation au CNML de Monsieur Cueff (en qualité de titulaire) et Madame Le Meur (en qualité de suppléante) pour remplacer leurs prédécesseurs pour la durée du mandat du CNML restant à parcourir, soit jusqu'en avril 2022.

Aucune observation à l'encontre de cette proposition n'ayant été formulée durant cette période, nous avons l'honneur de vous proposer de désigner en qualité de représentants élus du CMF NAMO au CNML :

- titulaire : Monsieur Daniel Cueff, vice-président du Conseil régional de Bretagne ([daniel.cueff@bretagne.bzh](mailto:daniel.cueff@bretagne.bzh));
- suppléante : Madame Gaël Le Meur, conseillère régionale ([gael.lemeur@bretagne.bzh](mailto:gael.lemeur@bretagne.bzh)).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le préfet de la région Pays de la Loire  
préfet de Loire-Atlantique,



Didier MARTIN

Le vice-amiral d'escadre  
préfet Maritime de l'Atlantique,



Olivier LEBAS